



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Extrait du Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 04 juillet 2023**

**Date de convocation : 26 juin 2023**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à La Fabrique de Beauvois-en-Cambresis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2023/77 portant ouverture de crédit au budget Assainissement 61919/01**

**Membres présents (55 titulaires et 3 suppléants)** : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, LEDUC Brigitte

**Membres ayant donné procuration (4)** : BERANGER Agnès à TRIOUX COURBET Sandrine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GERARD Pascal à BRICOUT Frédéric

**Membres excusés (5)** : BACCOUT Fabrice, MARECHALLE Didier, LESNE-SETIAUX Monique, JUMEAUX Stéphane, QUEVREUX Patrice

**Membres absents (7)** : LOIGNON Laurent, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, PLET Bernard, GOURAUD Francis

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

## Délibération 2023/77 portant ouverture de crédit au budget Assainissement 61919/01

Considérant le rattachement des charges 2022 d'un montant de 132 960,27 euros au compte 611 concernant le reversement de la redevance Assainissement 2019 à la commune de Busigny et au reversement de la redevance Assainissement 2021 à NORÉADE, la CA2C n'étant pas compétente sur ces périodes,

Considérant que le reversement effectif doit être réalisé au compte 678,

Vu l'instruction budgétaire M49 précisant que les comptes qui présenterais un solde créditeur du fait de la constatation des rattachements et de leurs contres passation, doivent faire l'objet d'un apurement par un mandat et de la constatation d'une recette au compte 7718 "autres produits exceptionnels sur opération de gestion.

Compte	Section	Libellé	Dépenses	Recettes
7718	FR	Recette exceptionnelle sur opération de gestion		132 960,27 €
678	FD	Autres charges exceptionnelles	132 960,27 €	

Considérant le rattachement des produits 2022 d'un montant de 123 279,10 euros au compte 747 concernant le remboursement des frais pris en charge par la CA2C sur les exercices antérieurs et postérieurs à 2020, la CA2C n'étant pas compétente sur ces périodes,

Considérant que le remboursement effectif doit être réalisé au compte 778,


Vu l'instruction budgétaire M49 précisant que les comptes qui présenterais un solde débiteur du fait de la constatation des rattachements et de leurs contres passation, doivent faire l'objet d'un apurement par un titre et de la constatation d'une dépense au compte 6718 "autres produits exceptionnels sur opération de gestion,

Compte	Section	Libellé	Dépenses	Recettes
6781	FD	Dépenses exceptionnelles sur opération de gestion	123 279,10 €	
778	FR	Autres recettes exceptionnelles		123 279,10 €

Vu la délibération 2023/63 du 06 avril 2023 approuvant les crédits 2023 du budget Assainissement,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits au BP 2023,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide d'ouvrir les crédits nécessaires.**

<p><b>Acte certifié exécutoire</b> Transmission en Sous-Préfecture le 10/07/2023 Publication le 10/07/2023</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
--	---

### **IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_77
Objet :	Délibération 2023/77 portant ouverture de crédit au budget Assainissement 61919/01
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-10 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200030633-20230710-2023_77-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20230710-2023_77-DE-1-1_0.xml	text/xml	898 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 77.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20230710-2023_77-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	257.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 juillet 2023 à 11h29min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 juillet 2023 à 11h30min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 juillet 2023 à 11h32min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 juillet 2023 à 11h32min34s	Reçu par le MI le 2023-07-10